COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 25 juin 2025

Le CHU de Nantes déploie une équipe mobile transitionnelle pour accompagner les patients atteints de troubles psychiques après leur détention

Inaugurée en octobre dernier, l'Équipe mobile transitionnelle (EMOT) du CHU de Nantes prend en charge des personnes souffrant de troubles psychiatriques dans la période qui suit leur sortie de prison. Il s'agit d'une des premières unités de ce type en France. Pluri-professionnelle, cette équipe a pour objectif d'accompagner les personnes souffrant de troubles psychiatriques - addictologiques et sortant de détention pour favoriser leur réinsertion sans rupture de soins.

Les troubles psychiatriques en détention représentent un problème de santé publique majeur. **Ils y sont 4 à 10 fois supérieur qu'en population générale**. Par ailleurs, **plus de 40% des sujets présentent des troubles complexes avec l'association d'un trouble psychiatrique et d'un trouble lié à l'usage de substances**.

La période de la libération, particulièrement à risque

La période qui suit la libération des détenus ayant des troubles psychiatriques est particulièrement risquée pour leur santé et les récidives qui peuvent être liés :
• **Mortalité importante** (overdose et suicide notamment) – Ce risque est **multiplié par 15 dans les 2 premières semaines suivant la libération** ;
• Sollicitations de **soins en urgence ne permettant pas une prise en charge optimale** ;
• **Difficultés multiples** pour les personnes libérées (matérielles, juridico-administratives et psycho-sociales).

Au regard de ces difficultés, un **accompagnement spécifique est nécessaire pour permettre un relais de soins adapté** pour ces patients complexes et qui présentent un risque élevé de rechute. Pour répondre aux besoins de ces patients, le Service médico-psychologique régional du CHU de Nantes (SMPR), a créé l'EMOT en octobre 2024. Cette nouvelle unité pluriprofessionnelle a pour objectifs de :
• **Limiter les ruptures de prises en charge** ;
• **Fluidifier les relais** entre les différents acteurs (structures d'hébergement, associations…) ;
• Prévenir les **rechutes** ;
• Eviter les prises en charge en urgence ;
• **Lutter contre la précarisation**, **la stigmatisation** et **la discrimination**.

« *La pertinence d'une équipe pluridisciplinaire pour accompagner au plus près les patients en fonction de leur projet et de leurs difficultés a largement été démontrée. Chaque professionnel aborde le patient à travers le prisme de sa formation, de ses référentiels théoriques, ce qui crée une richesse non négligeable dans l'accompagnement.* »
Dr Caroline de Charrette, psychiatre au CHU de Nantes

Une unité qui vient compléter l'offre de soins du service médico-psychologique régional du CHU de Nantes qui assure la prise en charge des détenus au cours de leur incarcération

L'EMOT est rattachée au service médico-psychologique régional (SMPR) du CHU de Nantes qui assure la prévention, le diagnostic et les soins des troubles psychiques des patients en détention. Ce service accompagne les patients au cours de leur détention dans les lieux suivants :

- Maison d'arrêt
- Centre de détention
- Etablissement pénitentiaire pour mineurs
- Structure d'accompagnement vers la sortie
- Quartier de semi-liberté
- Centre médico-psychologique Beaumanoir

L'EMOT s'inscrit dans la prise en charge globale du patient proposée par le SMPR, permettant ainsi d'éviter les ruptures et le syndrome de la porte-tournante (allers-retours incessants en prison de personnes souffrant de troubles psychiatriques).

« *L'EMOT permet une articulation de la prise en charge entre les lieux de détention et les lieux de soins extérieurs. Ce travail de relais permet d'éviter le choc post-carcéral, tout aussi important que le choc carcéral bien connu pour les détenus. A ce moment précis, la continuité des soins a toute son importance pour les patients.* »
Dr Caroline de Charrette, Psychiatre au CHU de Nantes

Quelques chiffres sur la santé mentale des patients incarcérés en France*

Les 2/3 des hommes détenus en Maison d'arrêt et les 3/4 des femmes sortant de détention **présentent, à la sortie de prison, un trouble psychiatrique ou lié à une substance** ;

10% **des hommes et** 1 femme sur 6**, sont concernés par un syndrome psychotique.**

*Source : fédération régionale de recherche en psychiatrie et santé mentale Hauts-de-France - F2RSM Psy

A propos du CHU : Au cœur de la Métropole Nantaise, le CHU de Nantes compte près de 13 000 collaborateurs qui contribuent au rayonnement des valeurs du service public hospitalier : égalité, continuité, neutralité et adaptabilité. Avec ses neuf établissements, le CHU de Nantes constitue un pôle d'excellence, de recours et de référence aux plans régional et interrégional tout en délivrant des soins courants et de proximité aux 800 000 habitants de la métropole Nantes/Saint-Nazaire. Situé sur la rive sud de la Loire, un nouvel hôpital verra le jour en 2027. Plus grand projet hospitalier actuellement conduit en France, il sera le socle du futur quartier de la santé, un projet de dimension européenne. Avec 1 417 lits et 296* places ainsi qu'une augmentation de lits en soins critiques (10%), le nouvel hôpital proposera 64% de séjours en ambulatoire dans un environnement plus moderne, connecté, écologique et confortable, tant pour les patients que les professionnels.

*activités de court séjour réparties sur les sites Ile de Nantes et Hôpital Nord Laennec

Contact Presse

Zakaria Gambert
zakaria.gambert@chu-nantes.fr
07 77 25 95 47